



Gérer le temps partiel

7 heures - 850 euros (HT) - maximum 6 pers

Objectif

- Connaître et comprendre les principes essentiels pour avoir les bons réflexes

Maitriser les nouveautés de mise en œuvre du télétravail

Profil stagiaire

Chef d'entreprise, responsable admin et comptable, managers

Animateur

Cette formation est assurée par un consultant
Spécialisé et praticien des situations

Contact

Mireille DELAIRE

admin-compta@jurisk-rh.com

Où et Quand

*Une formation par
trimestre Aix ou Marseille*

*Formation intra
entreprise possible*

PROGRAMME

La mise en place temps partiel ou télétravail

Définition des caractéristiques réglementaires,

Les postes concernés

Mise en place par l'employeur ou à la demande des salariés

Différentes formes, cas de la mise en place ponctuelle

Conclure et modifier le contrat

Gérer le salarié

Heures complémentaires

Congés et absences

Contrôler et suivre le temps de travail

Intégrer le dispositif dans l'entreprise

Le management

Les relations sociales



Le + Pédagogique

Travaux pratiques à partir des cas des participants